

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du COMITE SYNDICAL

SEANCE ORDINAIRE du LUNDI 04 AVRIL 2022

COLLEGE COLLECTE

Objet : Vote du budget primitif 2022 – Budget annexe SIVOM du Born – Collecte

L'an deux mil vingt-deux et le quatre du mois d'avril à 19 h 15, le Comité syndical - Collège Collecte, dûment convoqué, s'est réuni au siège du SIVOM du Born, 115 route de Piche, à PONTENX-LES-FORGES, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Eric SOULES, Président.

Nombre de délégués en exercice : 25

Quorum réduit au tiers du fait de l'état sanitaire en vigueur jusqu'au 31 juillet 2022 : 9

Présents : 16.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES GRANDS LACS : MMES Nathalie BENQUET, Marie-Hélène BOUSQUET, Patricia CASSAGNE et Florence GUERRO, MM. Jean-Jacques CAPDEPUY, Adrien FERE, Patrick FRAGNEAU, Vincent LOUBERE, Eric SOULES et Vincent VILLARD,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MIMIZAN : MM. Ivan ALQUIER, Gilbert BADET, Philippe CUBILIER, Jean-Marie DUBROCA, Jean-Richard SAINT-JOURS et Jean SLOSTOWSKI.

Absents excusés remplacés par suppléants :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES GRANDS LACS : Monsieur Eric BRETHERS remplacé par Monsieur Vincent VILLARD,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MIMIZAN : Monsieur Frédéric POMAREZ remplacé par Monsieur Ivan ALQUIER.

Absents excusés : 9.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES GRANDS LACS : MMES Laure PINCE, Ascension PONCHET, MM. Titouan DAUDIGNON, Christophe LABRUYERE et Fabien LAINE,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MIMIZAN : Madame Michelle BURGAN, MM. Daniel ANTAGNAC, Jérôme CLAVE et Henri-Jean THEBAULT.

Secrétaire de séance : Monsieur Adrien FERE.

Date de convocation et d'affichage : 22 mars 2022



Délibération n°2022-29

Objet : Vote du budget primitif 2022 – Budget annexe SIVOM du Born – Collecte

VU l'avis de la commission des Finances en date du 08 février 2022,

VU l'avis du Bureau syndical en date du 24 mars 2022,

VU la délibération n°2022-03 en date du 21 février 2022 votant le Débat d'Orientation Budgétaire 2022 – SIVOM du Born,

Monsieur le Président donne lecture à ses collègues des propositions nouvelles pour le budget primitif 2022 du Budget annexe du SIVOM du Born - Collecte ainsi que des reports d'investissement. Après lecture des chapitres d'exploitation ainsi que des chapitres d'investissement et des opérations d'équipement, il répond aux différentes questions des délégués.

Monsieur le Président soumet ce budget au vote.

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré, le Comité syndical - Collège Collecte, à l'unanimité, décide :

- de voter le budget primitif 2022 du Budget annexe du SIVOM du Born - Collecte par chapitre et par opération, équilibré en section d'exploitation à **11 737 000.00 €** et en section d'investissement à **5 890 042.00 €**, tel qu'il figure ci-joint.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait conforme,

Le Président,
Éric SOULES

Signé par : Eric SOULES
Date : 06/04/2022
Qualité : PRESIDENT

SIVOM du Born
115 Route de Fiche
40200 PONTENX-LES-FORGES
Tél. : ~~05 58 78 50 93~~

Date d'affichage de la délibération : 05 avril 2022

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa réception par le représentant de l'État.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télécours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr Une copie de cette décision devra être jointe au recours.